MARCHE DE NOEL A BRUGES

Belgique

Départ: Départ de votre région

dès **239€** TTC/pers.

1 jour / 0 nuit

Départ de votre région

Le 12/12/2026

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Le Havre 4h15 - Harfleur 4h30 - Yvetot 5h15.
Barentin 4h50 - Rouen 5h15.
Retour à Yvetot vers 20h30 et au Havre vers 21h30

La description du voyage, le programme :

Itinéraire et programme

Visite guidée à pied du centre historique de Bruges, l'une des plus belles villes d'Europe parée de ses plus beaux atours. Déjeuner. Visite de Choco-Story, gourmand musée du chocolat et dégustation. Temps libre sur le marché de Noël au coeur de la ville pour découvrir les décorations et illuminations, les artisans et profiter des animations musicales.

Les Formalités

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, les conditions de voyage à l'étranger évoluent constamment et sont soumises aux mesures prises par chaque pays.
Les formalités administratives et sanitaires d'entrée et de sortie des territoires, ainsi que de circulation à l'intérieur du pays, sont susceptibles de changer à tout moment et sans préavis.
Il appartient à chaque voyageur de vérifier l'évolution des modalités de voyage jusqu'au jour du départ.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Pour des raisons techniques, ce circuit ainsi que certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés.

Conditions d'annulation du fait du voyageur
Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyagiste :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de participant(s). Quand le nombre maximum de participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyagiste :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de participant(s). Quand le nombre maximum de participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Le prix comprend :

Le transport
La visite guidée pédestre de Bruges
Le déjeuner (hors boissons)
La visite de Choco-story

Le prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles.
Les boissons